



PROJET ASSOCIATIF 2022-2027



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE
DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT À L'ADULTE





Préambule

L'ASEA 49

Une attention durable pour tous



 Ce projet associatif est le cadre de l'action des adhérents et professionnels de l'ASEA 49 pour les 5 prochaines années, à compter de 2022. Notre objectif à tous et toutes est d'être en mesure collectivement d'accompagner les personnes vers plus d'autonomie dans leurs choix et leur pouvoir d'agir. Nous voulons aujourd'hui préciser le cadre politique de nos interventions. Ce cadre permet d'infléchir et d'orienter notre gouvernance et nos décisions à venir, afin que toutes les actions des professionnels y soient mieux soutenues. Tout au long de la lecture vous constaterez l'emploi du pronom « nous » : les adhérents, les professionnels, les personnes accompagnées et leur entourage, selon la thématique. Notre organisation est influencée par son environnement, elle s'en informe et s'en nourrit. Nous évoluons tous dans des systèmes complexes : les cadres réglementaires, nos relations, nos aspirations collectives et nos projets personnels. L'ASEA souhaite donc s'inscrire dans un dialogue permanent avec ses partenaires parmi lesquels les acteurs des politiques sociales et notamment les autorités de contrôle et de tarification. Le précédent projet associatif, à ce titre avait été marqué par une réorganisation d'ampleur faisant suite un appel à projet pour la protection de l'enfance qui a profondément marqué notre territoire. Encore aujourd'hui nous voulons témoigner que l'Association de tous au service de nos concitoyens doit primer sur une logique de concurrence et que nous sommes capables et volontaires pour défendre nos valeurs et nous adapter afin d'assurer un accompagnement global et de qualité aux personnes en situation de vulnérabilité.

Paul Grégoire, Président de l'ASEA 49



Sommaire

L'ASEA 49 : La Sauvegarde de notre héritage.....	4
---	----------

1 Chaque personne que nous accompagnons est au cœur du projet de notre Association.....	5
--	----------

1.1 Les personnes que nous accompagnons ont des compétences et des capacités.....	5
---	---

1.1.1 Nos métiers et nos pratiques au service des personnes accompagnées.....	5
---	---

1.1.2 Au cœur de nos actions : une approche engagée et globale de chacun et chacune.....	6
--	---

1.2 Pour accompagner chaque personne nous voulons continuer à être utile socialement et à être un acteur-clé de la politique d'accompagnement.....	8
--	---

1.2.1 Au cœur de nos valeurs : l'utilité sociale et la non-lucrativité.....	8
---	---

1.2.2 Nous sommes des partenaires des politiques sociales.....	9
--	---

2 Notre organisation améliorée pour permettre aux professionnels d'accompagner les personnes.....	10
--	-----------

2.1 Accompagner dans le quotidien et dans un parcours implique des actions transversales.....	10
---	----

2.1.1 La transversalité dans nos pratiques.....	10
---	----

2.1.2 La transversalité et le suivi de nos décisions : notre responsabilité sociétale.....	10
--	----

2.2 Nous travaillons ensemble : la gouvernance de l'Association.....	12
--	----

2.2.1 Prendre des décisions nourries de l'expérience et des nécessités de la pratique quotidienne.....	12
--	----

2.2.2 Faire Association c'est partager des responsabilités.....	13
---	----

2.3 Nous voulons continuer à avoir un cadre de travail innovant et structurant pour les personnes accompagnées et les professionnels.....	14
---	----

2.3.1 Notre priorité : donner du sens au travail, aux compétences et en garantir les moyens.....	14
--	----

2.3.2 Notre force : la pluridisciplinarité et la qualité associative au service autant de la prévention des risques que du développement d'actions.....	15
---	----



L'Association pour la Sauvegarde de l'Enfant et de l'Adolescent à l'Adulte en Maine-et-Loire¹



L'ASEA 49 assure l'accueil, la protection, l'éducation des enfants et adolescents confiés à ses services d'aide, de soutien, de formation, d'éducation et de soins. Sa mission peut être notifiée par ordonnance judiciaire ou par mesure administrative, les personnes peuvent également faire appel à l'Association d'elles-mêmes. L'Association répond en complément et différemment du service public. L'ASEA étend ses compétences aux domaines de la prévention, de l'intervention psychosociale, pédagogique et thérapeutique. Elle développe également l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap et d'adultes en situation de demande d'asile ou en difficulté et en voie d'insertion sociale et professionnelle.

L'ASEA 49 accueille, protège, accompagne et héberge. Elle va à la rencontre de personnes, quel que soient leur âge, en situation de vulnérabilité ou qui expriment le besoin d'un accompagnement social et médico-social. Elle développe des actions de soin et de mise à l'abri dans une approche inconditionnelle et individualisée.

En tant qu'Association, elle facilite la réflexion collective continue sur la nature du lien qui réunit ses adhérents, ses professionnels et les personnes accompagnées en tant que citoyens. Elle enrichit sa réflexion sur le lien qu'elle mobilise avec les partenaires publics et institutionnels, dans le but de mettre en œuvre des actions d'intérêt collectif envers les personnes désaffiliées, dans une situation de précarité ou de danger social, physique ou psychique.

Ce projet associatif est le cadre de l'action de l'Association : l'action de ses adhérents, celle des professionnels qu'elle emploie et celle des personnes qu'elle accompagne. Notre projet est l'acte fondateur de notre politique d'intervention et des choix stratégiques de l'Association. Il nous permet d'affirmer notre positionnement vis à vis de la qualité attendue de nos actions et des politiques publiques de l'action sociale et médico-sociale. Notre projet est construit sur des valeurs partagées, il incarne notre vision et il donne un cap pour chacun : Adhérent, professionnel, personne accompagnée pour les cinq années à venir.

1 - Statutairement, l'ASEA est reconnue Association de Maine-et-Loire et dénommée ASEA49. En 2021, elle a développé des activités de protection de l'enfance à Niort. Ainsi, bien que son nom n'ait pas changé, il faut entendre tout au long de l'écriture de ce projet l'ASEA49 comme comprenant ses activités du 49 comme du 79.

Notre projet reflète notre volonté politique, nos choix d'organisation et d'action. Son élaboration a reposé sur une démarche participative².

Le projet associatif est vivant et tourné vers l'avenir. Il permet d'indiquer ce que nous voulons collectivement. À partir d'un diagnostic partagé du projet précédent, il précise les activités entreprises, les personnes à qui elles sont destinées et les moyens nécessaires pour qu'elles soient pertinentes et efficaces.

Le projet associatif est un engagement qui tient compte du contexte de dégradation sociale observé par les adhérents et les professionnels. Ces changements nécessitent un renforcement de l'engagement social et une veille permanente.

5
défis
à relever sont
identifiés et
constituent
le fil rouge de
ce nouveau
projet
associatif





L'ASEA 49

▲ La Sauvegarde de ○ notre héritage



L'ASEA s'est inscrite, depuis sa fondation, dans un processus continu d'adaptation et de diversification qui caractérise son histoire en même temps qu'il manifeste son attachement à l'intérêt général et son attention portée aux difficultés des populations.

Notre Association est aujourd'hui le résultat de la volonté des hommes et des femmes, administrateurs, adhérents et salariés qui, ensemble, ont réfléchi, construit et agi pour promouvoir une philosophie au service des personnes. Elle résulte des importants partenariats, qui nous ont permis de développer, d'adapter, de diversifier les services rendus pour une qualité toujours accrue.

Issue de la protection de l'enfance, l'ASEA s'est progressivement ouverte à d'autres publics, tel que ceux du soin, du handicap, de l'insertion et de l'asile.

L'Association, grâce à la loi de 1901, occupe une place en complément et en déclinaison des politiques sociales. Depuis plusieurs décennies, elle a pu et su s'adapter aux évolutions réglementaires. Elle constate avec inquiétude un morcellement des politiques.

Ces dernières années l'ASEA, a largement transformé son Pôle Protection de l'Enfance et a su consolider les fondamentaux de son action en les enrichissant de pratiques innovantes. Parallèlement, l'accueil de réfugiés, le développement de dispositifs thérapeutiques et de soins, d'insertion sociale et professionnelle, sont venus compléter la palette des prestations au service des personnes accompagnées.

**Cette histoire est riche,
elle continue à vivre et mérite
d'être transmise**

[Les citations reprises dans les paragraphes intitulés « illustrations » tout au long du texte sont des verbatims des participants aux groupes de travail organisés en 2021 auxquels étaient conviés des professionnels et des anciens salariés ou adhérents de l'Association (« groupes de pairs » ou « groupes ressources ») et des participants aux entretiens menés avec des personnes accompagnées par les professionnels des établissements et services de l'ASEA].

1 Chaque personne que nous accompagnons est au cœur du projet de notre Association

1.1 Les personnes que nous accompagnons ont des compétences et des capacités

1.1.1 Nos métiers et nos pratiques au service des personnes accompagnées

1.1.1.1 Un accompagnement individualisé : un jeune n'est ni une situation, ni un problème

Nos constats

Toutes les personnes, quel que soit leur âge, arrivent à l'Association en raison d'une situation qui leur pose problème. Elles sont en difficulté vis-à-vis d'elles-mêmes ou de la société. Chaque personne est l'auteur de son projet : elle bénéficie d'attention, d'écoute et d'aide.

Nos objectifs

- Élaborer les projets d'accompagnement dans une approche globale de chaque personne afin que soient pris en compte également ses capacités, sa santé et ses compétences physiques et psychiques ainsi que son environnement social et familial.
- Soutenir le pouvoir d'agir de chaque personne et l'aider à choisir et trouver ses propres réponses, dans des projets d'accompagnement et grâce à une approche d'équipe pluriprofessionnelle.
- Garantir à chaque personne une information claire et adaptée sur ce qui la concerne, une écoute adaptée à sa situation, une protection et une relation éducative bienveillante et structurante.
- S'assurer que ce projet d'accompagnement est lisible par et explicite pour tous les acteurs de l'action.

Illustration

« J'ai repris le chemin de l'école et j'ai arrêté mes bêtises » (Enfant)

« Ça aide à mieux se parler » (Parents)

« Mon fils laissé très libre dans son désir de communiquer ou pas dans l'accompagnement. Attitude très bienveillante et une bonne conscience de ce qu'est l'adolescence. J'ai appris beaucoup de choses aussi sur l'adolescence ». (Parents)

« Il y a 4 ans, l'éducatrice a su protéger mes filles qui ont dénoncé ce qui se passait chez leur père. Je me suis sentie protégée, ça m'a apporté du soutien et même si j'ai eu peur, je savais qu'il y avait l'AEMO. Je me suis tout le temps senti protégée et soutenue, je savais que le père ne pouvait pas dépasser la loi. Aujourd'hui c'est fini, il n'y a plus de peur ». (Parents)

Nos constats

Tout individu est un sujet unique, doté d'initiative et de liberté, respecté dans sa singularité. Certaines personnes rencontrent des difficultés cumulées, font face à des rigidités législatives et réglementaires. L'action sociale n'est pas toujours adaptée, elle ne permet pas, par exemple, la lisibilité d'un parcours au sein de tous les services pour les personnes accompagnées, ainsi que pour leur entourage et famille.

Nos objectifs

- Faciliter pour tous : enfants et adultes accompagnés, mais aussi pour leurs proches et aidants, l'accès aux droits et aux interlocuteurs compétents.
- Centrer, dans tous nos accompagnements, nos actions sur le respect, la dignité, l'intégrité de chaque personne.
- Construire des passerelles pour un parcours de vie lisible et la continuité des accompagnements.
- Offrir les meilleures chances de développement et d'épanouissement au sein de tous les Pôles de l'Association quels que soient les territoires de vie et d'intervention.
- Accueillir sans condition, sans discrimination, sans barrière d'âge, sans imposer nos contraintes matérielles ou des prérequis autre que celui de la garantie de la qualité d'accompagnement.
- Donner la primauté au sens de l'accompagnement, moteur d'une philosophie humaniste. Nos moyens doivent être adaptés afin que notre action soit de qualité.

Illustration

« Votre aide a contribué avec mon concours à ce que mon enfant retrouve un certain équilibre ». Les parents restent attentifs à de nouveaux signes de mal-être malgré l'arrêt des soins. L'enfant « a trouvé la thérapeute très gentille, j'ai beaucoup discuté avec elle » (Parents)

« L'équipe a été très accueillante et à l'écoute » (Adulte)

« J'aimerais qu'il y ait plus d'activités collectives » (Adulte)

« J'aimerais voir plus souvent les éducateurs » (Adulte)

1.1.2 Au cœur de nos actions : une approche engagée et globale de chacun et chacune

Nos constats

De profonds bouleversements sociétaux, attendus ou non, ont des conséquences sur notre lien social et sur la citoyenneté. Des questions telles que l'hyper-individualisme, les nouvelles formes de parentalité, le rapport au genre ou encore à l'autorité traversent notre société.

Les acteurs et professionnels du secteur social et médico-social sont confrontés à l'apparition de certaines difficultés psychiques et sociales qui peuvent rendre certains vécus ou certaines situations de plus en plus complexes.

Des conséquences de ces bouleversements des sociétés se traduisent par exemple dans des mouvements migratoires et nous devons empêcher que des réponses partielles occasionnent des laissés-pour-compte.

Depuis 2020, la crise sanitaire a contraint les relations sociales et mis en lumière les disparités d'accès aux déterminants de la santé et du bien-être ainsi que les carences de nos mécanismes de solidarité. Elle a accentué les inégalités sociales déjà connues.

Nos objectifs

- Renforcer notre compréhension et notre capacité d'anticiper les conséquences de ces changements dans les accompagnements que nous, en tant qu'adhérents et professionnels, voulons proposer aux personnes et à leurs proches.
- Prendre en compte la personne dans sa globalité, s'adresser à ses proches et mobiliser toutes les ressources nécessaires pour répondre à ses besoins et à ses attentes et garantir une continuité de son parcours pour développer un pouvoir d'agir pour tous.
- Se former, se réorganiser si besoin, rencontrer et témoigner de nos observations et analyses auprès des décideurs publics.
- Être force de propositions de nouvelles formes d'accompagnement adaptées à l'évolution des besoins.
- Mettre en œuvre notre responsabilité sociétale et affirmer notre adhésion à une société solidaire et inclusive en luttant contre toute forme de discrimination ou de repli sur soi.
- Développer les coopérations avec d'autres acteurs.
- Faire du développement des technologies de l'information, de la communication et du numérique des outils au service de nos pratiques et des accompagnements.

Illustration

« Vous représentez une autorité qui peut être intrusive pour beaucoup de gens. Mettre de l'humain qui sécurise. Vous êtes des individus et vous n'êtes pas des fonctionnaires au service de l'État, intrusifs et qui, tout à coup, prennent totalement le pouvoir ; c'est très symbolique tout ça ». (Parents)

« Le fait de se rencontrer pourrait permettre de déconstruire une anxiété. J'imagine qu'il y a des mesures qui doivent très mal se passer avec des familles qui n'acceptent pas cette intrusion dans leur intimité. Humainement, je ne vous cache pas qu'à un moment donné, je me suis dit, je vais péter les plombs. Je vais devenir agressive et je vais me fermer. Je suis dans un état de saturation tellement élevé que... j'ai des ressources, mais au regard de ce que j'ai vécu, ça aurait été fort possible que je craque et donc, j'imagine qu'il y a plein de familles avec qui l'accompagnement ne fonctionne pas juste parce que l'introduction peut être précipitée et insécurisée ». (Parents)

« Vous faites un bon boulot, toujours le temps de nous écouter » (Adulte)

« Un axe de recherche et de développement pour accompagner l'innovation et développer les expertises, pour anticiper sur les besoins et valoriser les compétences internes, en interne et en transversalité ». (Groupe de Pairs)

« Co-produire les questionnements et les savoirs professionnels-recherche : D'où viennent ces évolutions ? Quelles sont-elles, desquelles parle-t-on ? Comment sont-elles socialement, politiquement, psychologiquement produites ? Du temps d'investigation auprès et avec les pros (éducateurs, cliniciens, cadres) et consultation de la presse spécialisée ». (Groupe de pairs)

1.2 Pour accompagner chaque personne nous voulons continuer à être utile socialement et à être un acteur-clé de la politique d'accompagnement

1.2.1 Au cœur de nos valeurs : l'utilité sociale et la non-lucrativité

Nos constats

Notre action est désintéressée et utile. Nos valeurs essentielles sont la bienveillance, l'entraide et la réciprocité, et le respect de la personne accompagnée dans sa singularité. Nous la considérons comme actrice de son propre développement, lui permettant d'être « une personne debout » en route vers l'autonomie. Nous voulons soutenir son pouvoir d'agir au sein de la société.



Nous sommes une Association. Nous cherchons un équilibre économique sans rechercher des marges à dégager ou redistribuer. Nous ne sommes pas non plus une administration ni un service de collectivité publique.

Grâce à nos expertises, nous cherchons, professionnels et adhérents à être force de proposition pour les politiques sociales, dans la recherche d'un mieux-être responsable en société. Et en y associant les personnes accompagnées nous contribuons au processus de transformation sociale.

Nous sommes les veilleurs et les éclaireurs des évolutions de la société.

Nos objectifs

- Prendre nos responsabilités et participer à une nouvelle définition des politiques sociales envers les personnes exclues et en difficulté dans un monde bouleversé.
- Conforter une identité résolument politique et fondée sur ses valeurs humanistes.
- Faire face aux défis qui questionnent l'attractivité des métiers du social, du médico-social et du soin.
- Contribuer à l'évolution des pratiques, les nôtres et celles que nous promouvons avec nos partenaires des champs sociaux et médico-sociaux, du soin, de l'enseignement et de la vie quotidienne pour permettre une plus grande liberté de choix des personnes accompagnées pour leurs projets scolaires, de formation ou professionnels, pour leurs projets de soins, leurs choix de lieux de vie et tout simplement de vie à court et moyen terme.

Illustration

« Je pensais que c'était un service d'État, structuré et financé. Je suis tombée des nues en découvrant que c'était associatif. Ça m'a grandement surpris. Je comprends mieux la complexité, les difficultés que peuvent rencontrer les travailleurs au sein des associations d'un point de vue national et ça explique un petit peu les retards de délais, la complexité de la prise en charge » (Parents)

« Il y a une dynamique de solidarité liée au Covid en Inter établissements : comment faire perdurer cette dynamique inter-établissement ? » (Groupe de pairs)

« Intérêt de trouver un équilibre entre la dimension technique et politique. Notion de délégation et rôle de référents thématique. Par rapport aux terrains : transversalité des services et questions de territorialité ». (Groupe de pairs)

« La décision du Conseil d'administration repose sur un bénévolat organisé par rapport à des associations ou des collectifs ». (Groupe de pairs)

« L'ASEA a besoin d'une liberté et d'une autonomie de choix vis-à-vis des financeurs ». (Groupes de pairs)

1.2.2 Nous sommes des partenaires des politiques sociales

Nos constats

Nous recherchons un dialogue permanent avec nos autorités de contrôle et de tarification. Ces dialogues sont le reflet des politiques sociales et des répartitions de compétences. Nous avons l'habitude de solliciter le droit commun ou le milieu dit ordinaire pour aider les publics accompagnés à s'inscrire dans une société inclusive. Nous sommes reconnus par nos partenaires mais pas forcément pour notre capacité à coconstruire les politiques sociales, ni pour la complémentarité de nos expertises. Nous avons pu avoir le sentiment d'être mis en situation de concurrence avec d'autres Associations pour répondre à des appels à projet.

Un climat de concurrence entre acteurs du travail social et médico-social ne nous paraît pas adapté voire délétère pour l'accompagnement des personnes, parce qu'il privilégie moins la coopération que la compétition. La qualité du service rendu ne peut qu'en pâtir.

Nos objectifs

- Refuser l'esprit de concurrence, favoriser le développement des complémentarités, à travers la mise en œuvre d'actions concrètes et de solutions nouvelles.
- Être pleinement acteur plus qu'opérateur du service au public et des politiques territoriales.
- Défendre nos valeurs, nos convictions et notre identité, infuser dans tous nos principes : la laïcité, la liberté d'opinion, la citoyenneté et la solidarité.
- Nourrir l'élaboration des politiques publiques, faire partie des recompositions territoriales et les préparer avec nos partenaires de l'offre sanitaire, sociale et médico-sociale mais aussi du milieu ordinaire. Anticiper les conséquences de l'évolution et de la transformation des métiers du soin et plus généralement de ceux de l'aide à la personne.
- Continuer à renforcer nos partenariats, les projets menés ensemble et mobiliser de nouveaux partenaires en fonction de nouveaux besoins.

Illustration

« Besoin d'être reconnus et de faire partie en amont des projets, pour orienter la commande publique : se positionner en tant qu'acteur dans la politique départementale et être partenaire » (Groupe de pairs)

2 Notre organisation améliorée pour permettre aux professionnels d'accompagner les personnes

2.1 Accompagner dans le quotidien et dans un parcours implique des actions transversales

2.1.1 La transversalité dans nos pratiques

Nos constats

Nous avons des métiers et des expertises complémentaires, nous sommes en mesure d'accompagner des personnes qui rencontrent des situations très diverses, certaines sont complexes. Nous voulons travailler ensemble, mais nous n'avons pas recours systématiquement à cette transversalité que ce soit au sein d'une équipe, au sein d'un Pôle ou à l'échelle de l'Association. Pour ne pas avoir le sentiment d'être seul face à une question, pour mobiliser l'ensemble de nos compétences et expertises, nous voulons mobiliser nos ressources en interne et auprès de nos partenaires.

Nos objectifs

- Faciliter et multiplier les rencontres, des prises de contact, des explications sur les missions et pratiques de chacun, favoriser les espaces de travail partagés.
- Déployer nos compétences et notre créativité au service de notre cœur de métier, utiliser tous les outils et les expertises en inter-Pôles au profit des personnes et de leurs proches pour construire des réponses plurielles adaptées.

Illustration

« C'est pour ça que sont créés à l'ASEA des réunions entre les chefs de service, pour faire des ponts » (Groupe de pairs)

« On aurait à gagner à créer des temps de travail dans la transversalité, de travailler ensemble à notre niveau (chefs de service) et au niveau des éducateurs » (Groupe de pairs)

2.1.2 La transversalité et le suivi de nos décisions : notre responsabilité sociétale

Nos constats

Nos activités et interventions sont financées par de l'argent public alloué sur le fondement de décisions relevant des politiques sociales. Nous poursuivons un objectif de non-lucrativité et nous devons rendre compte de l'utilisation cohérente de ces crédits qui nous permettent de mettre en œuvre des actions variées. En effet nos domaines d'action et de gestion sont nombreux, ils s'inscrivent dans différents cadres réglementaires.

Nous devons garantir que les conséquences des décisions que nous prenons pour le quotidien, l'environnement de vie des personnes accompagnées et l'environnement de travail des salariés respectent les principes d'un développement durable.

Nos objectifs

- Rendre compte en toute transparence de la cohérence et du bien-fondé et de nos choix en matière d'investissements et de financements et de leurs conséquences sur nos conditions de travail, la définition et le respect d'un équilibre économique et environnemental.
- Pérenniser nos modes d'intervention et construire des budgets d'investissement et de fonctionnement explicites, en lien étroit entre le siège et les Pôles, dans une recherche d'équilibre économique et de qualité sociétale et environnementale conjointe.
- Orienter notre recherche de l'innovation vers le bien commun. L'innovation ne peut être une fin en soi. Au contraire, elle doit s'inscrire sur le temps long et ainsi proposer un cadre sécurisant aux personnes qui en pourront en bénéficier. Nous cherchons des solutions.
- Développer nos capacités à mesurer la qualité et la pérennité de nos objectifs tout en favorisant la dimension prospective.
- Communiquer davantage, être plus visibles et valoriser nos actions.
- Élaborer un schéma Directeur du système d'information et le faire vivre pour permettre le respect des données personnelles, une gestion sécurisée des risques informatiques et un investissement pour la facilité d'usage et l'interopérabilité des outils.

Illustration

« Intérêt de la diversité, des caractéristiques, avec le besoin de favoriser la transversalité au niveau des caractéristiques entre le handicap, l'enfance, l'asile, la protection de l'enfance et le soin. » (Groupe de pairs)

« Proposition d'un « Parcours d'intégration » pour aller à la rencontre de tous les établissements : professionnels bénéficiaires et usagers. Cela n'existe pas de manière structurée globale, il n'existe pas de politique d'intégration structurée. Des établissements proposent ce type de parcours d'intégration » (Groupe de pairs)



2.2 Nous travaillons ensemble : la gouvernance de l'Association

2.2.1 Prendre des décisions nourries de l'expérience et des nécessités de la pratique quotidienne

Nos constats

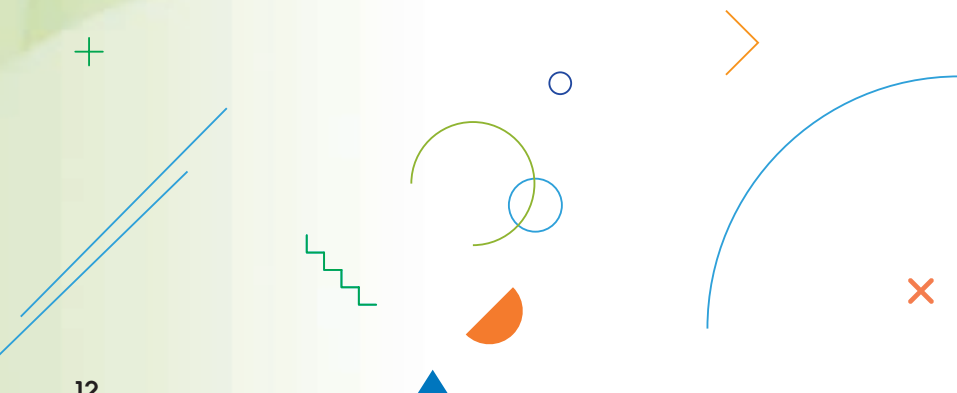
Nos décisions, celles des administrateurs, adhérents, directeurs peuvent donner l'impression d'être trop descendantes ou pas assez expliquées aux professionnels. Nous, en tant que professionnels mais aussi adhérents, avons par ailleurs le sentiment de devoir aller trop vite, de « gérer l'urgence », d'agir « en mode pompier ». Nous avons besoin de temps pour élaborer, proposer et prendre des décisions, les expliquer, pour expérimenter les actions dont elles découlent et les ajuster au fil du temps.

Nos objectifs

- Continuer et renforcer la prise en compte d'un principe de réciprocité dans le quotidien : les actions des professionnels engagent l'Association, l'Association fait participer les professionnels dans la mise en œuvre de son projet. Elle veille à y associer les personnes accompagnées.
- Les décisions doivent respecter le temps de la réflexion nécessaire, les rythmes des organisations et la temporalité des besoins. Le terrain doit accepter de prendre en compte les contraintes existantes relatives à la gouvernance, les décisionnaires doivent accepter d'entendre les effets des décisions.
- Les projets doivent démontrer leur utilité pour toutes les parties-prenantes de l'Association.
- Développer nos capacités prospectives pour mieux anticiper.
- Contribuer aux recherches et aux savoirs dans les domaines de connaissance concernant l'évolution des problématiques des personnes accueillies, les évolutions et recherches des modes d'organisation et des métiers pour les mettre en œuvre. Participer à l'invention et à la diffusion des formes de théorisation entre actions et projets.

Illustration

La participation des salariés aux commissions associatives, la lettre d'information hebdomadaire *T'es au courant ?* qui fait circuler de l'information à échéance très rapprochée.





La politique associative

La direction et la stratégie

La mise en œuvre des projets pluridisciplinaires

Les personnes accompagnées

La politique associative est décidée par l'ensemble des adhérents bénévoles qui constituent l'Assemblée générale. Celle-ci élit son Conseil d'administration, qui lui-même élit son Président et les membres du Bureau. Des administrateurs référents sont nommés pour les Pôles. Les administrateurs sont informés de la vie associative en continu par la Direction générale et décident de la ligne politique de l'ASEA.

La direction générale et les directions de Pôles mettent en œuvre les décisions politiques du Conseil d'Administration et organisent de façon opérationnelle les structures au service des personnes accompagnées : conduite de projets et droit des personnes accompagnées, administration, ressources humaines, finances, patrimoine et sécurité.

Les équipes pluridisciplinaires contribuent à l'élaboration des projets d'établissements et de service, qui, en plus d'intégrer les exigences du projet associatif, décrivent la mise en œuvre des projets pour les personnes accompagnées en précisant les responsabilités et pratiques et leur capacité d'adaptation pour accompagner qualitativement chaque personne.

Les personnes accompagnées sont, elles aussi, sollicitées tout au long de leur parcours au sein des établissements et services, pour influencer et ajuster le contenu du projet commun.

2.2.2 Faire Association c'est partager des responsabilités

Nos constats

La nouvelle organisation décidée en 2011 et enrichie depuis, promeut un plus grand partage de l'élaboration des solutions pour sécuriser la prise de décision. Dans une optique d'amélioration continue notre organisation doit sans cesse se questionner sur la réalité et l'effectivité de ces mécanismes. Faire vivre une Association c'est définir des rôles, des délégations et des responsabilités selon la place que nous occupons et elle n'est pas toujours la même selon que nous sommes adhérents, administrateurs, salariés, bénévoles, personnes accompagnées, famille et proches aidants.

Nos objectifs

- Faire vivre le projet associatif, faire vivre les instances, s'assurer de la pertinence, du suivi et de la soutenabilité des décisions.
- Permettre à tous les échelons hiérarchiques d'être au clair et force de propositions pour encadrer et soutenir les équipes dans la mise en œuvre du projet associatif.
- Faire circuler la parole et le débat librement et de manière constructive. Donner un espace aux échanges entre des acteurs dont les réalités, vécus et places peuvent être éloignés.

Illustration

Les travaux de Refondation initiés en 2009 ont amené à la révision des statuts en 2011, pour la création de 3 collèges au niveau des adhérents : les adhérents de la société civile du collège personnes qualifiées, les adhérents représentant les personnes accompagnées et leurs familles, et enfin les adhérents salariés. Les adhérents se retrouvent en assemblée générale statutaire, qu'elle soit ordinaire ou extraordinaire. L'ASEA entend promouvoir une vie associative plus riche et ce projet est l'occasion de la mise en œuvre de cette ligne politique. Les administrateurs se retrouvent en bureau régulièrement, et en conseil d'administration, ordinaire, extraordinaire ou à huis clos, environ toutes les 5 semaines. Les fonctions d'administrateurs référents représentent un des modes d'articulation du conseil d'administration avec les établissements et services, et représentent l'ASEA dans les instances politiques. Le président et la directrice générale sont en lien permanent pour articuler la politique du conseil d'administration, les services du siège et le conseil de direction (CODIR).

« Réfléchir au positionnement professionnel par rapport à la notion de salarié adhérent à l'Association » (Groupe de pairs)

« Intérêt de trouver un équilibre entre la dimension technique et politique. Notion de délégation et rôle de référents thématiques. Par rapport aux terrains : transversalité des services et questions de territorialité » (Groupe de pairs)

2.3 Nous voulons continuer à avoir un cadre de travail innovant et structurant pour les personnes accompagnées et les professionnels

2.3.1 Notre priorité : donner du sens au travail, aux compétences et en garantir les moyens

Nos constats

Les professionnels ont choisi d'accompagner des personnes en difficulté. La proximité qu'ils entretiennent avec les personnes accompagnées et leurs proches leur permet de recueillir des éléments déterminants pour l'analyse de l'évolution des demandes et besoins. Cette connaissance permet l'amélioration continue de nos processus d'accompagnement et de nos modes d'organisation. Le dialogue au sein de chaque équipe, entre pairs et avec sa direction, favorise l'articulation et l'échange. Ce dialogue permet une meilleure compréhension des phénomènes de séparation et d'exclusion dans notre société pour mieux créer les conditions de résolution de ceux-ci. En étant les nôtres placés, ils deviennent et doivent être reconnus comme indispensables au lien social.

Nos objectifs

- Agir et militer pour l'attractivité des métiers, du secteur social et médico-social. Et leur place incontournable pour la transformation sociale.
- Permettre un parcours professionnel choisi et les conditions d'un travail respectueuses de l'éthique qui le sous-tend et la juste rémunération qui l'accompagne en lien avec les conditions et les contraintes de cet exercice professionnel.
- Renforcer et valoriser la fonction Ressources Humaines, pour assurer une équité de traitement aux salariés dans l'Association, coordonner tous les aspects parcours du salarié, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, en articulation permanente avec les directeurs.
- Définir un plan de santé au travail incluant notamment la gestion des risques professionnels, l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle, le droit à la déconnexion.
- Accueillir des stagiaires et être présent dans les instances de définition des cadres de formation initiale et continue.
- Être explicite sur tous les rouages de l'Association et les mécanismes de prise de décision pour toute demande ou dossier.
- Faciliter la proximité entre le siège et les Pôles et entre les services et établissements au sein des Pôles.
- Continuer à prendre appui et investir nos instances fédératives, ainsi que les mandats qu'elles peuvent nous avoir confiés.

Illustration

« *Aspiration à un confort de travail afin de mieux assurer une fonction, y compris dans l'informel. Nécessité de parler entre nous et avec les partenaires* » (Groupe de pairs)

« *Une équipe cohérente et en cohérence avec la direction générale et le conseil d'administration* » (Groupe de pairs)

« *Développer la visibilité auprès des équipes : dire ce qu'ils font, montrer ce que fait le conseil d'administration. Importance de cultiver les liens entre le conseil d'administration et les salariés* » (Groupe de pairs)

2.3.2 Notre force : la pluridisciplinarité et la qualité associative au service autant de la prévention des risques que du développement d'actions

Nos constats

Pour mener à bien ses missions en faveur d'enfants et adultes dont les difficultés et les besoins qu'ils expriment pour plus d'autonomie et un plus grand accès à la citoyenneté le justifient, l'Association compte à ce jour 590 professionnels salariés. Des hommes, des femmes, des métiers différents et une relative diversité d'âges, d'aspirations et expériences. Nous avons aussi de nombreux partenaires dans chaque territoire d'intervention et nous faisons équipe avec eux.

Nos objectifs

- Reconnaître les compétences, les expertises, chercher et consolider des partenariats, mieux se faire connaître et connaître mieux nos partenaires et leurs spécificités, qu'ils soient professionnels, institutionnels ou bénévoles par exemple.
- Organiser des temps de rencontres en interne et avec des professionnels d'autres organisations, planifier des temps collectifs et établir des supports de travail partagés et accessibles.
- Construire des documents-repère synthétiques permettant de diffuser les éléments essentiels de nos modes d'organisation et d'actions.
- Favoriser débats et échanges autour de nos modes d'organisation.
- Valoriser, théoriser et contribuer à la diffusion des savoir-faire de l'expérience associative.

Illustration

« Favoriser l'évolution des compétences. Que les salariés aient des moyens pour mener leurs missions. Augmenter l'efficience des compétences par de l'ouverture, du "aller voir" par de la formation, de l'expérimentation » (Groupe de pairs)

« Idée d'une plateforme pour répondre selon les besoins et de manière transversale. Importance d'une cohérence dans le discours et de complémentarité des parcours pour répondre aux besoins des publics. Seul ce n'est pas possible, il y a besoin d'une pluralité d'actions et d'ouverture ». (Groupe de pairs)



L'ASEA 49

Pôles, établissements et services

Qui sommes nous ?

Association pour la Sauvegarde de l'Enfant et de l'Adolescent , à l'Adulte, est une Association créée en 1946 constituée de :

- **5 Pôles, 12 établissements, 5 880 personnes accompagnées par 590 professionnels et un siège social** au service du projet associatif.

Le projet associatif rassemble tous les acteurs de l'ASEA49, dont la ligne politique est établie par le **conseil d'administration**.

Un **administrateur référent ou deux** dans chaque pôle, une **vie associative** pour les Adhérents

La **directrice générale** de l'Association assure par délégation du **président** et du **conseil d'administration** l'organisation, la coordination, et l'animation de l'ensemble des établissements et services en lieu permanent avec chacun des **directeurs de pôles** :

Pôle Protection de l'Enfance Établissement

- DAHPE

Pôle Protection de l'Enfance Milieu Ouvert

- SAEMO
- SIE

Pôle Prévention Insertion Asile

- Prévention spécialisée 49 et 79
- CAVA
- CADA/HUDA

Pôle Handicap

- IME Le Coteau
- DITEP Le Colombier
- SESSAD des 2 Rives

Pôle Soins

- Centre Françoise Dolto CAMSP
- Centre Françoise Dolto CMPP

Quelles sont nos missions ?

« Promouvoir la protection des enfants et des adolescents, en développant et en gérant des services d'aide, de soutien, de formation, de traitement, plus particulièrement dans le domaine de l'action éducative, de la prévention, de l'intervention psychosociale, scolaire et médicosociale et thérapeutique. Son action pourra être étendue au bénéfice des adultes dont les difficultés d'insertion sociale et professionnelle le justifient. »



Qui finance notre action ?

Un budget de 28,3 millions d'€ en 2021 autour de 4 financeurs principaux CD49, ARS, DDETS et la PJJ



Où intervenons-nous ?

Nous sommes implantés sur tout le département de Maine-et-Loire, les villes d'Angers, Cholet, Doué-en-Anjou, Murs-Erigné, les Ponts-de-Cé, Saumur, Segré et Trélazé, et dans les Deux-Sèvres, sur la ville de Niort.

21 Bâtiments en propriété

151 appartements, maison et bureaux en location



Infos www.asea49.asso.fr

Retrouvez nos offres d'emploi dans l'espace recrutement

Les personnes accompagnées par nos établissements et services : plus d'informations...

Pôle Protection de l'Enfance Établissements

DAHPE

261 jeunes de 3 à 21 ans confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance ou par les magistrats pour enfants : **161** places de Maisons d'Enfants à Caractère Social et de Foyers d'Action Éducative dont **10** places en Accueil Singulier à Visée Thérapeutique et **151** places d'hébergement classique à Segré, Saumur, Doué en Anjou, Angers et sa, 1^{re} couronne
5 places d'accueil familial

25 places de Service Extérieur

30 places de Placement Éducatif A Domicile

40 places d'Accueil de Jour

Services transversaux communs : maintenance, interventions cliniques, administration, direction

Pôle Protection de l'Enfance Milieu Ouvert

SAEMO

Suivis éducatifs de jeunes au titre de la protection judiciaire dans le cadre de l'Assistance Éducative. 1350 mesures sur le Maine-et-Loire

SIE

Mesures d'investigation concernant des mineurs de 0 à 18 ans ayant fait l'objet d'un signalement auprès du Juge des Enfants. 305 mesures

Pôle Prévention Insertion Asile

Prévention spécialisée 49

Jeunes de 12 à 21 ans et leurs familles. Intervention dans tout le département, dans les quartiers auprès des jeunes en marge des structures sociales. Angers, Cholet, Saumur, Trélazé

Prévention spécialisée 79

Jeunes de 12 à 25 ans en marge des structures sociales et leurs familles. Interventions dans 3 quartiers de Niort

CAVA

Adultes en grande difficulté sociale et professionnelle

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale CHRS : urgence, stabilisation, haut seuil, insertion Actions d'insertion sociale, actions d'insertion professionnelle

CADA/HUDA

Demandeurs d'asile en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) ou en Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)

Pôle Handicap

IME Le Coteau

Accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique de 55 jeunes de 14 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle associée ou non à des troubles de la personnalité

DITEP Le Colombier

Accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique de 30 jeunes de 13 à 20 ans présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages

SESSAD des 2 rives

Accompagnement ambulatoire éducatif, pédagogique et thérapeutique de 30 jeunes de 12 à 25 ans présentant des troubles du comportement ou une déficience intellectuelle

Pôle Soins

Centre François Dolto CAMSP et CMPP

Accueil et accompagnement, en consultation, d'enfants et d'adolescents, de la naissance à 18 ans, présentant des troubles psychiatriques, des troubles psycho-affectifs et des troubles du comportement sur Angers, Cholet, Saumur.

Mission de diagnostic, de prévention et de soins assurée par l'équipe pluridisciplinaire

La méthode d'élaboration du projet associatif

La méthode d'appui à l'écriture du projet associatif se caractérise par une co-construction. Celle-ci a été garantie par la commission projet et le comité technique-scientifique constitués spécialement pour cette action. Ces instances ont été animées par un esprit de coopération interinstitutionnelle rassemblant l'ASEA, le service recherche de l'ARIFTS et le CNAM (pour le démarrage).



Dès le départ, la méthode orientée sur la participation s'est déployée suivant une dynamique de recherche-action, selon un double ancrage pluri-disciplinaire et pluri-professionnel. Le choix a ainsi été fait, très tôt, de délibérer ensemble et de rechercher des accords entre les parties prenantes à l'écriture du projet associatif. Ceci pour permettre des ajustements de planning, des recadrages d'étapes, en fonction de retours sur la démarche, et pour prendre en compte et valider méthodologiquement l'initiative de professionnels, par exemple lorsqu'il s'est agi d'aller chercher et de donner la parole à des personnes accompagnées.

5 catégories principales de parties-prenantes à la démarche ont été mobilisées : administrateurs et adhérents (plus d'une vingtaine), professionnels (près de 600 salariés), bénéficiaires ou personnes concernées, témoins (anciens professionnels) de l'histoire de l'ASEA, ainsi que nos 4 autorités de tarification et de contrôle principales.

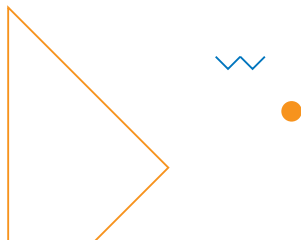
Plus de 150 personnes se sont donc directement impliquées pour contribuer, de leur place, à cette démarche innovante, selon une diversité d'appartenances.

- Soit 130 Personnes interviewées : 56 professionnels, 60 bénéficiaires, 6 personnes pour l'histoire, 4 partenaires institutionnels.
- Suivant diverses approches : 46 entretiens individuels, 27 questionnaires et 9 groupes de pairs.



250 pages de compte-rendu sont venues rapporter les paroles et propos des participants concernant l'Association, ses enjeux présents et à venir. Ce corpus a donné lieu, après analyse thématique, à 80 pages inspirantes, transmises aux rédacteurs du projet.

Cette mobilisation humaine remarquable a permis une participation qui a confronté au débat des points de vue et des expériences multiples. Complexe, elle a nécessité d'être encadrée et canalisée afin d'en extraire une multitude de résultats pertinents, à travers sa restitution, mais aussi en termes d'analyses et de dynamique associative,





institutionnelle, professionnelle et partenariale. La participation a été ainsi génératrice d'intelligence venant éclairer différents vécus dans l'Association.

La conception de la participation mobilisée dans cette démarche s'est inspirée des expériences et travaux de Sherry Arnstein, des sciences participatives, conjointes et collaboratives, qui construisent la méthodologie de recherche en tant que tiers espace socio-scientifique. En s'en saisissant, ces approches permettent aux associations d'intervention sociale ainsi qu'aux professionnels de faire vivre authentiquement la participation



Janvier - Avril
2021

La commission associative du projet associatif



L'équipe de recherches ARIFTS

Définissent et valident la méthode de co-construction



Mai - Décembre
2021

Groupes de pairs

**Entretiens
bénéficiaires**

**Entretiens avec
les autorités de
contrôle et de
tarifications**

**Groupe
ressource**



Janvier - Avril
2022

L'équipe de recherche ARIFTS

Analyse et restitue



La commission associative du projet associatif

Rédige et transmet aux adhérents

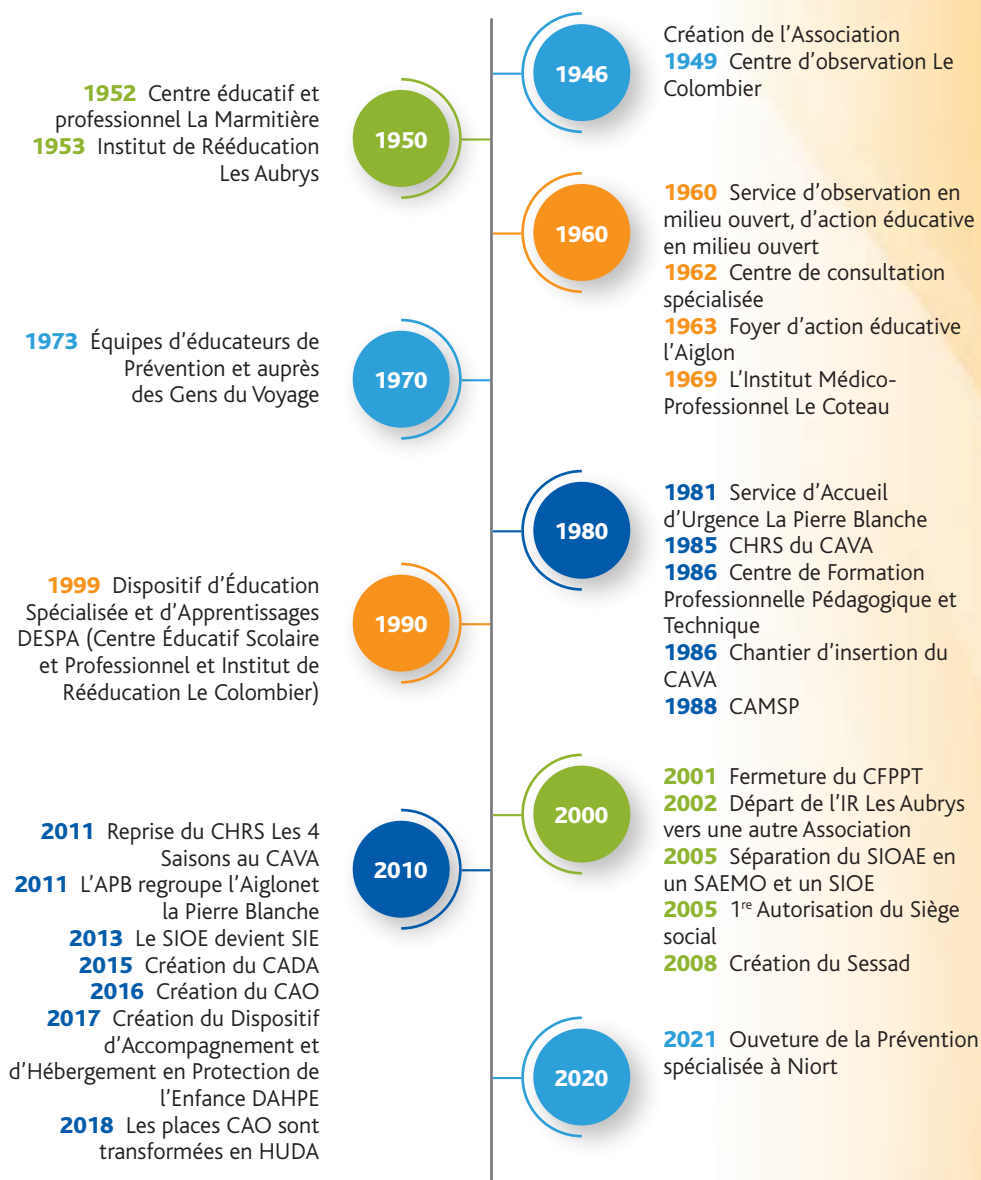
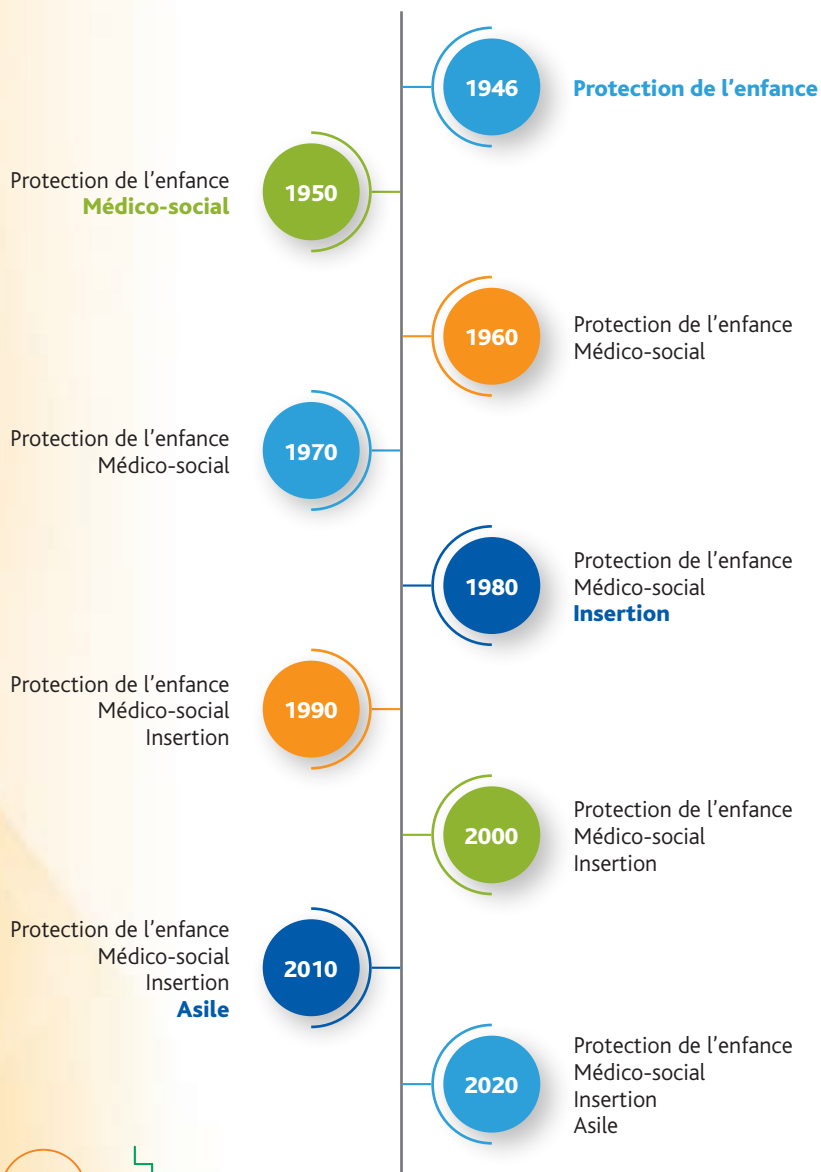


Schéma de l'élargissement progressif de ses périmètres d'action





**Association
pour la Sauvegarde
de l'Enfant
et de l'Adolescent
à l'Adulte**

46 Route du Plessis-Grammoire - B.P. 20104
49182 Saint-Barthélemy-d'Anjou cedex

Web asea.asso.fr
Suivez-nous sur **LinkedIn**